

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple -Un but-Une foi



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL DU SÉNÉGAL
(SODAGRI)



CELLULE DE FORMATION ET DE COMMUNICATION



**AMELIORATION DES REVENUS AGRICOLES
DES FEMMES DU BASSIN DE L'ANAMBE :
VANNAGE DU PADDY**

Mme MANE NDEYE KHADY TOURE

CHEF DE LA CFC/POINT FOCAL GENRE

JANVIER 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
II. METHODOLOGIE.....	3
III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	4
3.1. La cible de l'étude	4
3.2. Rôle des femmes dans le processus de production.....	4
IV. CONCLUSION.....	8

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la situation sociale et économique des femmes, le Gouvernement du Sénégal a voté la loi sur la parité et a mis en place beaucoup de projets et programmes pour permettre à ces dernières d'avoir des ressources financières consistantes et des compétences nécessaires.

Mais, il convient de noter que la réussite d'un programme et/ou d'un projet de développement dépend du degré d'appropriation des activités par les bénéficiaires. La prise en compte de la dimension genre dans tous les secteurs d'activités a été le fer de lance de la SODAGRI.

En effet, au niveau de la SODAGRI une situation de référence a été réalisée pour identifier les GIE de femmes et les activités menées. Dans cette étude, les problèmes d'accès aux infrastructures de base ont été identifiés (l'éducation, la santé, l'alphabétisation, l'accès à l'eau, la formation, etc.). Il s'est avéré que leur principale activité est l'agriculture, le petit commerce, l'élevage surtout des petits ruminants et la volaille qui constituent leur épargne, la transformation des produits agricoles et forestiers ainsi que la prestation de divers services. En outre, elles sont les principales productrices et actrices de développement pour s'être considérées comme main-d'œuvre.

Cette étude se veut succincte et à percevoir comme un effort d'élucider davantage l'importance des femmes dans l'intensification agricole en particulier rizicole dans cette partie du pays.

I. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif est d'étudier l'impact économique du vannage du paddy sur les femmes du bassin de l'Anambé.

II. METHODOLOGIE

La collecte des données a été effectuée à partir des focus-groupes des hommes et des femmes. Une série d'entretiens individuel et collectif a été mené en direction des productrices/producteurs.

L'étude a été réalisée au niveau du périmètre aménagé du Bassin de l'Anambé. Les productrices et producteurs interrogés sont pour la majeure partie des membres des unions de secteur 1 et 2, 3 et 4, 5 et G.

Il est constaté en milieu rural, en particulier dans cette zone que l'homme est encore détenteur du patrimoine familial et en dispose à sa volonté. Alors qu'au sein du ménage la gestion des ressources relève de la responsabilité de la femme (gestion des vivres, la culture du riz, gestion de la dépense quotidienne, l'éducation et les soins des enfants, etc.).

Nous avons interviewé :

- les grands producteurs des différents secteurs ;
- les responsables des unions ;
- les magasiniers et gestionnaires de stocks ;
- des groupes de femmes organisées en association ;
- des responsables de GPF ;
- des jeunes qui font l'ensachage, la couture des sacs et la manutention ;
- des individuels qui viennent d'horizons divers pour s'adonner à ces activités.

III. Présentation et analyse des résultats

3.1. La cible de l'étude

A l'issue de l'enquête, il s'est avéré que la main-d'œuvre post récolte de vannage est essentiellement constituée de femmes. C'est à travers ces activités agricoles que les femmes gagnent des revenus substantiels.

Il convient de noter que vingt-sept (27) villages appartenant à neufs (9) communes sont concernés par ces prestations de services.

N° d'ordre	Union de Secteurs	Commune	Village
1	1 & 2	Médina Chérif	SaréBouty, Awataba, Sankagna, SaréKaréba, Anambé
		Diaobé-Kabendou	Diaobé, Kabendou
2	3 & 4	Médina Chérif	Anambé, SaréKaréba
		Diaobé-Kabendou	Soutouré, Diaobé, Kabendou, Saré Maoundé, Ngaba
		Paroumba	Dialadiang
		Pakour	Saré Maoundé Popodié
		Wassadou	Payoungou
		Vélingara	Vélingara
3	5	Kandia	Darou, Mountoumba, Dialakégny, Thibo, SaréBassy, Kéréwane
		Médina Chérif	Sarébouty
4	G	Kounkané	SaréMadia, Sare YéroSoudy, Saré Pathé
		SaréColy Sallé	SaréGano, MballocoundaKoulintoNamara,

Au total trente (30) femmes individuelles, dix-sept (17) associations de femmes, neuf (9) grands producteurs de semences et de paddy, vingt-cinq (25) producteurs, quatre (4) magasiniers ont été interviewés.

3.2. Rôle des femmes dans le processus de production

Les femmes fournissent une grande partie de la force de travail agricole dans le bassin de l'Anambé. Le rôle des femmes dans les différents systèmes de production, leurs connaissances des techniques culturales et leurs préférences concernant les variétés de riz sont d'une grande importance.

Aujourd'hui, nous constatons que l'intensification de la riziculture accroît les besoins en main d'œuvre du fait qu'elle requiert un surplus de travail. Il s'agit des travaux de :

- semis surtout à la volée ;
- repiquage ;
- l'épandage d'engrais (NPK et urée) ;
- désherbage manuel ;
- épuration ;
- récolte manuelle ;
- vannage post récolte ;
- triage après décorticage ;
- etc.

Soulignons que nous mettons l'accent sur le post récolte, particulièrement le vannage du riz, une activité principalement exercée par les femmes.

Il faut noter que certaines d'entre-elles sont organisées en groupement d'intérêt économique (GIE) ou en association pour des prestations de service saisonnier. Il existe aussi des productrices de riz qui après avoir récolté leur parcelle font des prestations.

Des femmes de la Guinée Conakry, de Diallandiang (commune de Paroumba), de Saré Maoundé Popodié (commune de Pakour) et de Payoungou (commune de Wassadou) sont aussi dans le périmètre en période de récolte. Le tableau ci-après illustre un tel état de fait.

Provenance	Nombre	Âge	Proportion (%)
Guinée	125	20 à 40	19
Bassin de l'Anambé	488	25 à 60	76
Zone de Patiana	25	35 à 55	5
	638		100

Source : données d'enquête SODAGRI/CFC



Sarclage



Epuration



Vannage devant le magasin de l'union des secteurs 1 & 2

Une bonne partie de la main d'œuvre est alors fournie par les femmes dans le processus de production et cela conduit souvent à un stress dû à la surcharge de travail (opérations agricoles, travaux domestiques, éducation et soins apportés aux enfants, etc.).

La période de déroulement des activités se présente comme ci-après :

- en hivernage : mi-octobre - à fin décembre ;
- en contre saison : mi-mai à fin juin.

La main d'œuvre, qui exerce le vannage du paddy, est formée exclusivement de la gent féminine. Elle peut être catégorisée de la manière suivante :

- Femmes pauvres issues de ménages sans terre ;
- Petites productrices disposant en moyenne de 0,25 ha ;
- Femmes chefs de ménages veuves, divorcées et celles dont les époux sont des migrants nationaux ou internationaux ;
- Femmes du 3^{ème} âge ;
- Jeunes mariées ou célibataires.

Nous avons noté que ces travaux extra-domestiques exercés par les femmes sont socialement relégués au second plan. Pourtant l'argent qu'elles gagnent contribue à l'entretien de la famille. A cela s'ajoute, le fait que le travail domestique qu'elles effectuent quotidiennement n'est pas rémunéré ou considéré à sa juste valeur.

Parmi les femmes interrogées, 5% n'ont reçu que 1500 F et un seau de riz de 15 kg de paddy par jour et par femme (voir tableau ci-dessous).

Un fait important est à noter : une association de femmes venues de Vélingara et de nationalité guinéenne de Conakry a séjourné à Anambé pendant 45 jours. A la fin des opérations de vannage, elles sont reparties avec dix sept mille (17000 F) et huit (8) sacs de soixante (60) kg de riz paddy chacune. Là nous pouvons constater en termes de couverture alimentaire avec un taux de rendement de 60 % au décorticage, la famille pourra se nourrir correctement pendant au moins cinq (5) mois. Nous pouvons dire que ce sont ces seules femmes qui ont eu à travailler de façon continue durant cette longue période sur le terrain.

Tableau récapitulatif : le nombre de femmes et le pourcentage par rapport au nombre de jour de travail

NOMBRE DE JOUR	NOMBRE DE FEMMES	POURCENTAGE %
2	32	5
3	96	15
7	128	20
15	191	30
21	76	12
30 à 45 jours	115	18
	638	100

En outre, l'enquête a été facilitée par le remboursement en nature du crédit de campagne 2016/2017 qui s'effectuait devant les magasins de stockage de chaque union. Tous les matins, les prestataires de service se présentaient devant ces lieux où toutes les récoltes sont déversées sur des bâches par producteur.

Par contre, certains producteurs du secteur 2, 4 et G ont transporté la récolte chez eux et ont effectué les opérations de post récolte sur place. La plupart de ces producteurs sont basés à Anambé, un échantillon a été choisi au hasard pour avoir une idée du stock de riz vanné.

Les travaux d'ensachage, de couture des sacs et de manutention se faisaient devant le magasin par des jeunes.

Le tableau ci-dessous illustre la présence des femmes par union de secteurs et le montant perçu en général.

UNION	NOMBRE DE FEMMES	MONTANT RECU	MONTANT/FEMME
Secteurs 1 & 2	110	1 550 000	14 091
Secteurs 3 & 4	164	2 136 125	13 025
Secteur 5	279	4 527 150	16 226
Secteur G	85	1 725 500	20 300
TOTAL	638	9 938 775	
		MOYENNE	15 578

Ces revenus tirés des travaux de post récolte jouent un rôle déterminant en terme d'activités génératrices de revenus en permettant à celles qui les exercent:

- d'avoir un fonds de roulement pour le petit commerce ;
- d'acheter la matière première pour leur activité de transformation des produits agricoles (pâte d'arachide, riz étuvé, etc.) ;
- de rembourser leur crédit ;
- d'avoir des réserves en période de soudure ;
- de prendre en charge leurs enfants en cas de besoin ;
- d'améliorer leur gargote (vente de petit déjeuner et/ou de diner), etc.

IV. CONCLUSION

Les femmes du Bassin occupent une part très importante dans le secteur agricole même si les ressources ne sont pas accessibles. Elles disposent d'un savoir-faire très appréciable dans la chaîne de valeur riz. Nous devons renforcer les activités de sensibilisation et de communication, pour améliorer davantage la prise en charge de la dimension genre dans l'agriculture.

Pour plus d'accessibilité à l'information, nous organisons hebdomadairement avec les radios communautaires des clubs d'écoute enregistrés en langues locales (pulaar, mandingue, wolof).

Dans les organisations paysannes rencontrées, les femmes assurent la plupart de la main-d'œuvre. Par ailleurs, il faut signaler qu'elles sont souvent victimes d'analphabétisme et de mécanismes discriminatoires tels que le non accès à la terre et au matériel agricole, le manque d'informations, l'absence aux instances de décision, etc.

Depuis la restructuration de la FEPROBA et de ses démembrements, la position des femmes a évolué. Elles sont présentes aux réunions, occupent des postes de responsabilité dans les organes de gestion des organisations de producteurs. Leurs demandes de terre de culture sont traitées au même titre que celles des hommes. Elles ont un accès au matériel agricole subventionné (tracteur, motoculteur, motofaucheuse, batteuse, décortiqueuse).

Les jeunes ne pouvaient pas rester dans leurs terroirs parce qu'ils n'y trouvaient pas d'emploi et aucune autre perspective. L'immigration clandestine s'était développée. Depuis trois ans, certains sont affectataires de parcelles au niveau du périmètre aménagé tandis que d'autres sont dans les activités de prestations de service.

Faisant mienne la citation de la comédienne Ariane Ascaride nous disons avec elle que **TOUTES LES FEMMES SONT EXTRAORDINAIRES ENCORE FAUT-IL QU'ELLES LE SACHENT.**

A l'issue de cette étude, nous pouvons nous permettre avec des objectifs et orientations suffisamment clairs de faire profiter ces braves femmes, l'opportunité qu'offre le fonds national de développement rural dont la convention vient d'être signée avec la SODAGRI.